

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL

SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

Séance du jeudi 03 octobre 2019

Délibération N°2019-10-01

Nombre de délégués :	L'an deux mille dix neuf
En exercice : 16	Le 03 octobre à dix-huit heures trente minutes
Délégués présents : 10	Le Comité Syndical du S.M.E.C.RU dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du Conseil Municipal de Sallenôves, sous la présidence de Monsieur Christian BUNZ
Suppléants (avec voix) : 0	
Pouvoirs : 2	
Titulaires excusés : 2	
Titulaires absents : 5	
Votes exprimés : 12	Date de convocation et d'affichage : 26 septembre 2019
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Aurélien GLANDUT, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Monsieur Patrick BLONDET, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Louis CHAUMONTET, Monsieur Frank GIBONI, Monsieur François RICHER, Monsieur Jean-Louis VUICHARD.	
Délégués suppléants :	
▪ Avec voix : RAS	
DELEGUES EXCUSES : Monsieur Bernard REVILLON (pouvoir à Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Sylvain BLONDON (pouvoir à Monsieur François RICHER)	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur Jean DOUE, Monsieur André BOUCHET, Monsieur Michel DE REYDET, Monsieur Jacky DURET.	

OBJET : PLAN D'INVESTISSEMENT 2019

En 2013, le SMECRU avait sollicité l'Agence de l'Eau pour une demande de subvention relative à l'achat de matériel nécessaire au bon fonctionnement de la structure. Le XI^{ème} programme d'aide de l'Agence de l'Eau prévoit, tous les 5 ans, une participation financière pour de l'investissement. Au regard des besoins actuels du Syndicat de Rivières, des investissements sont nécessaires en 2019.

Le détail des investissements et leurs justifications sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Désignations	Justifications	Montant (€ HT) estimation faite sur devis
Matériel roulant		
Véhicule de type 4x4	Le SMECRU dispose d'un véhicule de type 4x4 acheté en 2009 d'occasion (kilométrage au moment de l'achat : 80 000 km, 1ere mise en circulation : avril 2004). Malgré un entretien régulier, ce véhicule, en raison de souci de corrosion sur le châssis, ne pourra valider son prochain contrôle technique prévu en novembre 2019	20 000
Véhicule type citadine	L'équipe technique du SMECRU se compose de 5 ETP * et ne dispose que d'un seul véhicule. Au regard du nombre de déplacements sur le terrain, les agents sont amenés très régulièrement à utiliser leurs voitures personnelles. Ainsi, sur le 1 ^{er} semestre 2019, les déplacements professionnels nécessitant l'usage des voitures particulières ont été les suivants :	13 000*
	○ Chargée de mission : 570 Km	*Devis non obtenu

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chargé de projet Zones Humides : 730 Km ○ Technicienne de rivières : 591 Km <p><i>* dont 1 ETP embauché pour 12 mois en raison d'un accroissement temporaire d'activité.</i></p>	
Matériel informatique		
3 PC	-1 en remplacement de celui de la chargée de mission. Le PC actuel, en fin de course, ne pourra pas supporter l'installation du futur observatoire des débits et des prélèvements, -1 pour la technicienne de rivière n°2. Embauchée en janvier 2019, cette dernière utilise son PC personnel, -1 pour la comptable. Le PC actuel, arrive également en fin de parcours et rencontre des difficultés avec les logiciels de comptabilité et de paie.	5 900* *dont « Pac Office », installation, garantie
3 Ecrans	-1 pour la chargée de projets zone humide. -1 pour la technicienne rivière n°2, Embauchée en janvier 2019, cette dernière utilise son PC personnel. Ne dispose pas d'écran -1 pour la comptable dont l'utilisation du logiciel comptable nécessite un écran de taille plus grande.	800
1 Disque dur externe	Celui, acheté en 2013, a une capacité de stockage insuffisante.	200
1 borne wi-fi	Le SMECRU ne dispose d'aucun moyen WI-Fi ce qui est compromettant lors de réunions ou de l'accueil de personnes extérieures.	200
Fauteuils		
3 Fauteuils	1 pour la technicienne n°2, 1 pour un agent en télétravail, 1 pour la comptable	1300
Débitmètre		
1 débitmètre	Le débitmètre actuel est en panne, la réparation coûterait le même prix qu'un matériel neuf.	6 500
TOTAL € HT (arrondis)		47 900

Le coût prévisionnel des investissements permettant au SMECRU de fonctionner s'élève donc à 47 900 € HT, susceptibles d'être financés de la manière suivante :

PLAN DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT SMECRU	
Coûts des investissements HT	47 900
Subvention AERMCV 50%	23 950
Autofinancement SMECRU	23 950

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le **Comité Syndical à l'unanimité** :

- **VALIDE** le projet d'investissements 2019 du SMECRU et son plan de financement,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour l'ensemble de ces investissements et auprès du FIPHFP pour le siège ergonomique de la comptable
- **AUTORISE** le Président à signer tout document administratif ou financier nécessaire à l'exécution de la présente.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____

Pour extrait conforme,
Le Président, Christian BUNZ

Séance du 03 octobre 2019

Page 2 sur 2